

APPEL DE CANDIDATURES

AVANT PROPOS

La date des élections aux CAP et CCP est définitivement fixée : les élections auront lieu le jeudi 11 mars 2004.

Sans plus tarder, il faut donc songer à finaliser les listes.

Lors des élections précédentes, en décembre 2000, nous n'avions pas toujours « osé » solliciter au-delà de nos adhérents.

Par la suite, nous avons appris que des agents que nous n'avions pas « osé » solliciter auraient répondu favorablement si nous avions eu plus d'audace. Certains d'entre eux, désireux de s'impliquer, se trouvaient même sur d'autres listes, alors qu'ils partageaient les valeurs de notre syndicat comme ils nous l'ont dit par la suite.

Nous ne souhaitons pas commettre la même erreur pour les CAP 2004 !

Afin de présenter des listes aux CAP dans le plus grand nombre de grades possibles, nous lançons donc un « appel au peuple » !

Nous sollicitons les candidatures des collègues qui se retrouvent dans les valeurs portées par le syndicat SUD Centrale (voir déclaration de candidature sur le site).

N'oublions pas que, plus nous déposerons de listes, plus nous obtiendrons de voix et plus nous aurons de chances :

- évidemment, d'avoir des élus en CAP ;
- mais, au-delà, d'entrer au Comité Technique Paritaire Central (CTPC) et/ou au Comité d'Hygiène et de Sécurité Spécial à l'administration Centrale (CHSS « C ») ;
- et plus aussi nous aurons de droits syndicaux (permanents et décharges d'activité de service) pour défendre les agents et faire vivre un autre syndicalisme en centrale.

Pour mémoire, en 2000, SUD Centrale au Minéfi venait tout juste d'arriver sur ce nouveau champ de syndicalisation résultant de la fusion finances-industrie et il n'avait pu déposer de listes complètes que dans les corps de :

- adjoints administratifs (les trois grades), en commun avec SU à l'industrie ;
- secrétaires administratifs (les trois grades) ; avec une élue à la clé ;
- attachés d'administration centrale (seulement le 1^{er} grade).

Pour **mars 2004**, nous avons l'ambition de faire plus et mieux en présentant des listes complètes dans les corps de :

- **adjoints administratifs** (les trois grades, ce qui suppose **18 candidatures**) ;
- **secrétaires administratifs** (les trois grades, ce qui suppose **12 candidatures**) ;
- **contrôleurs du trésor public** (les trois grades, ce qui suppose **12 candidatures**) ;
- **traducteurs** (**2 candidatures**) ;
- **attachés d'administration centrale** (au moins les deux premiers grades, ce qui suppose **10 candidatures**) ;
- **et peut être aussi en assistants de service social, en contractuels ; etc.**

Ne soyez pas modeste : vous pouvez le faire ! Vous pouvez être candidat(e)s aux CAP !

Et n'ayez aucune crainte : si vous êtes élu(e)s, sachez que nous vous assurerons la formation indispensable à l'exercice de vos nouvelles responsabilités.

Enfin, n'ayez pas peur qu'il y ait plus de candidatures que de postes à pourvoir ! Au contraire, dans ce cas, nous pourrions optimiser les répartitions géographique, directionnelle et hommes/femmes.

Et, autour de vous, **vous connaissez** peut être (sûrement !) **d'autres collègues qui partagent aussi la plupart des valeurs de SUD Centrale** (voir la charte identitaire sur le site).

N'hésitez pas à les contacter, à discuter avec eux, à les convaincre de se bouger avec nous et à remplir une déclaration de candidature (faites-en des photocopies ; ça peut servir).

Le travail réalisé depuis des années - et, notamment en 2003, le travail que nous avons accompli et la mobilisation que nous avons suscitée contre la réforme des retraites - ont, très certainement, assis la crédibilité de SUD Centrale et élargi son capital de sympathie.

A nous, à vous, de faire fructifier ce capital.

D'avance, **merci de votre participation à cet effort collectif.** (*)

(*) Pour mieux connaître le fonctionnement des CAP, allez consulter notre dossier mis en ligne.